



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2 0 2 0

DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
DU VAL D'ARGENT

Sommaire

Gestion des ressources humaines	3
Finances	9
Développement local	13
Pôle Culturel	21
La RIT du Val d'Argent	34
Informatique / SIG	39



Gestion des Ressources Humaines

1. Statistiques

L'emploi est relativement stable en 2020.

Sur l'année, 24 agents ont été rémunérés et 22 étaient présents au 31/12/2020, répartis comme suit :

- ✓ **une équipe de l'administration générale** composée de 6 personnes (5,43 ETP) assurant la direction générale des services, l'accueil et le secrétariat général, l'organisation des transports scolaires, l'élaboration et l'exécution financière, la gestion des ressources humaines, les marchés publics, le suivi des projets de développement.
- ✓ **un pôle culturel** composé d'une équipe de 9 personnes (8,08 ETP) qui s'investissent dans une mission de promotion de la Villa Burrus comme lieu culturel, de la valorisation du patrimoine, du fonctionnement et développement de la Médiathèque et d'une façon plus générale dans la mise en œuvre d'une politique culturelle avec l'ensemble des acteurs du territoire.
- ✓ **le service technique** composé de 3 agents permanents (2.5 ETP) et d'une personne en contrat aidé (0,86 ETP). Ils interviennent sur l'entretien de la Médiathèque, du bâtiment administratif, des bâtiments de la RIT, du CIAP et du COSEC. Un agent est chargé des missions d'assistant de prévention.
- ✓ **le service de la Régie Intercommunale de Télédistribution** qui compte 3 personnes chargées du suivi technique (2 ETP) (création, extension, maintenance du réseau de la fibre optique, dépannage, assistance aux usagers du service, prestations sur le réseau pour les communes, géo-référencement de réseaux) et de l'accueil et la gestion de la clientèle (0.57 ETP)
- ✓ **enfin, le personnel du service SIG**, composé d'un agent (1 ETP) a vu ses missions évoluer en Responsable des Systèmes d'Information et Réseaux Informatiques et Géographiques suite au départ de l'agent chargé de l'informatique fin 2019 et de la mutualisation du poste à l'ensemble des collectivités du Val d'Argent. Il assure dorénavant en plus de ses missions de sigiste, la gestion courante, l'évolution du parc informatique et gère les projets informatiques.

2. Masse salariale

La masse salariale représente 19,99 % des dépenses réelles de fonctionnement de l'année 2020.

Malgré la baisse des effectifs, la rémunération a progressé.

En effet, si les effectifs ont baissé, la mise en place du RIFSEEP a contribué à augmenter l'ensemble des salaires tant des titulaires que des contractuels. De plus, les dépenses réelles de fonctionnement ont beaucoup baissé ce qui mathématiquement implique une hausse du pourcentage du 012 sur l'ensemble de ces dépenses.

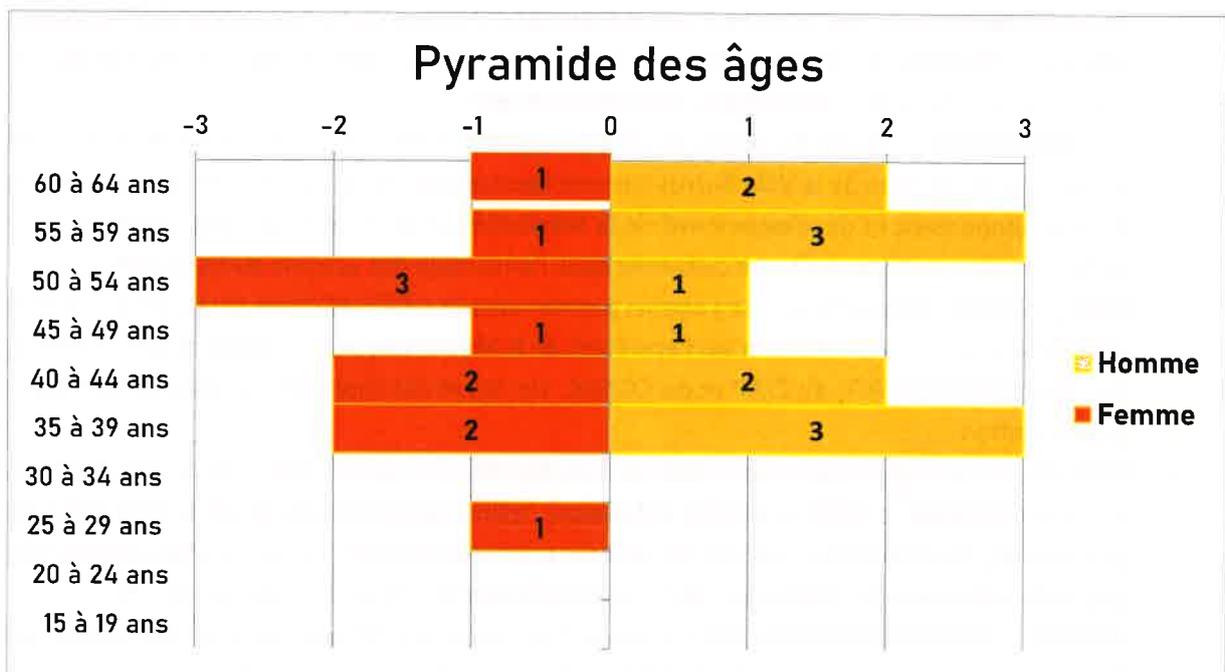
Par ailleurs, le coût de refacturation du personnel extérieur notamment le personnel technique de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines, est également en hausse ; de 7,79% en 2019 il est de 8,11% en 2020.

Au 31/12/2020 les agents titulaires présents représentent 73% des effectifs contre 23% des contractuels.

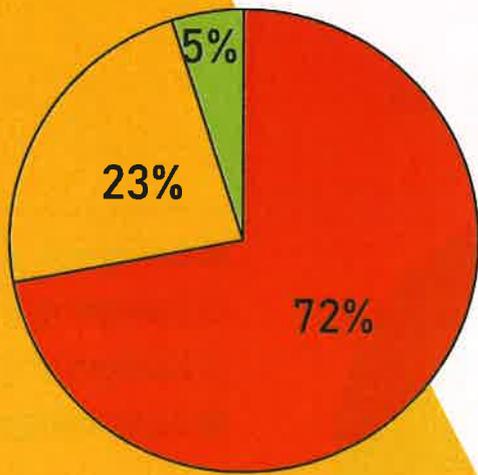
Le personnel contractuel rémunéré au cours de l'année se décompose comme suit : 1 agent en emploi aidé : 2 agents ont été recrutés pour activité temporaire ou saisonnière, et 5 sont employés sur des postes permanents.

Hors emploi d'insertion, (5%), 36% des agents sont de catégorie C, 32% de catégorie B et 27% en catégorie A. 29% exercent leurs fonctions dans la filière administrative, 38% dans la filière culturelle et 33% dans la filière technique.

La moyenne d'âge du personnel s'établit à 47 ans et l'âge médian à 37,5 ans.

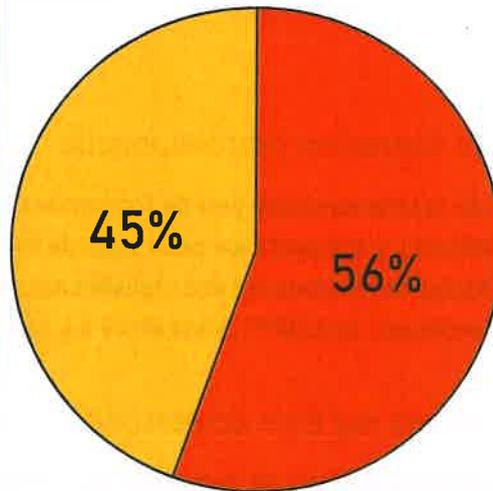


Statut des agents



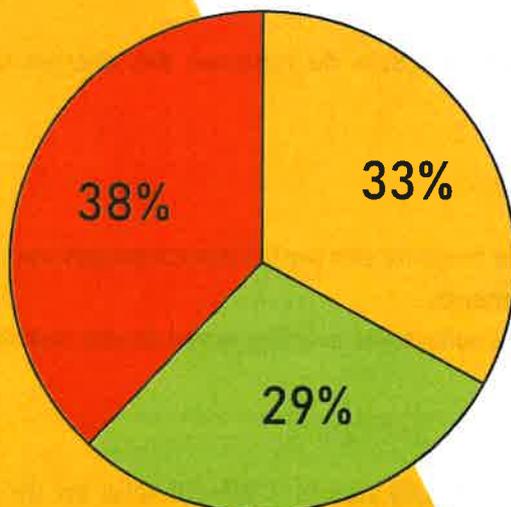
- Titulaire
- Contractuel
- Emploi aidé

Répartition par sexe



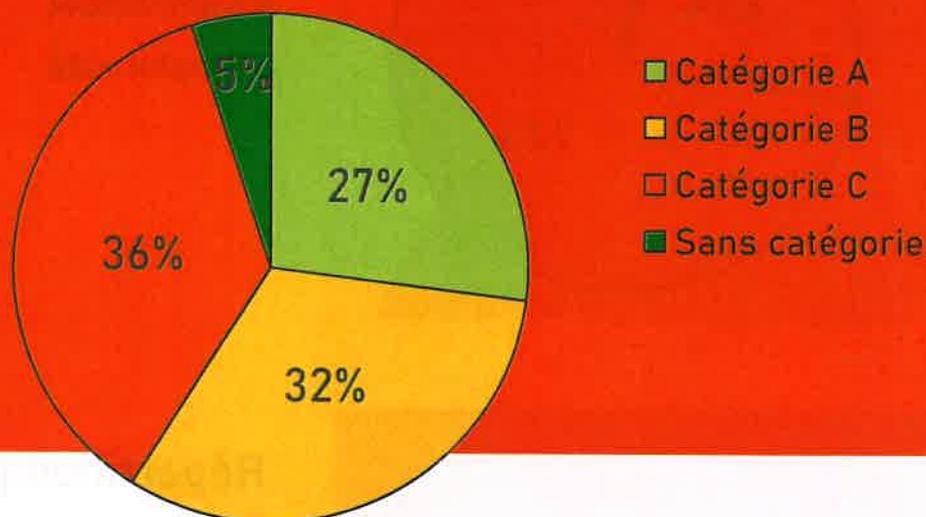
- Homme
- Femme

Répartition par filière



- Technique
- Administrative
- Culturelle

Catégories d'emplois



En termes de formation professionnelle

Compte tenu de la crise sanitaire peu de formations ont été réalisées. Seuls 9 agents, toute filière et tout statut confondu, y ont participé pour 144h de formation professionnelle autour de 12 thèmes de formation. 83% des formations ont été réalisées auprès du CNFPT. Le coût de la formation, y compris la cotisation employeur au CNFPT, s'est élevé à 4 740.00 €.

Remboursements sur frais de personnel

Les remboursements de frais de personnel (IJ, contrats aidés, assurance du personnel) s'élèvent à 14 654,59 €.

La mise à disposition du personnel de la Communauté de Communes auprès de collectivités ou d'autres organismes (EPIC OT, RIT, communes membres) a été comptabilisée pour un montant total de 136 327,38 €.

La totalité de ces sommes représente une atténuation de 1,82% du montant des charges de personnel.

Les mouvements de personnel

Peu de mouvement dans la collectivité en 2020 la grande majorité des postes étant occupés par du personnel titulaire ou contractuels sur des emplois permanents.

1 saisonnier employé pour 1 mois, 1 contractuel a quitté la collectivité avant le terme de son contrat, 1 contractuel a été recruté sur un emploi permanent.

La gestion du personnel de la Mairie de Rombach-le-Franc

Au 31/12/2020, la commune de Rombach-le-Franc comptait 3,67 agents. L'effectif total est de 13 agents rémunérés au cours de l'année dont 8 femmes et 5 hommes.

La masse salariale représente 43,71% des dépenses réelles de fonctionnement.

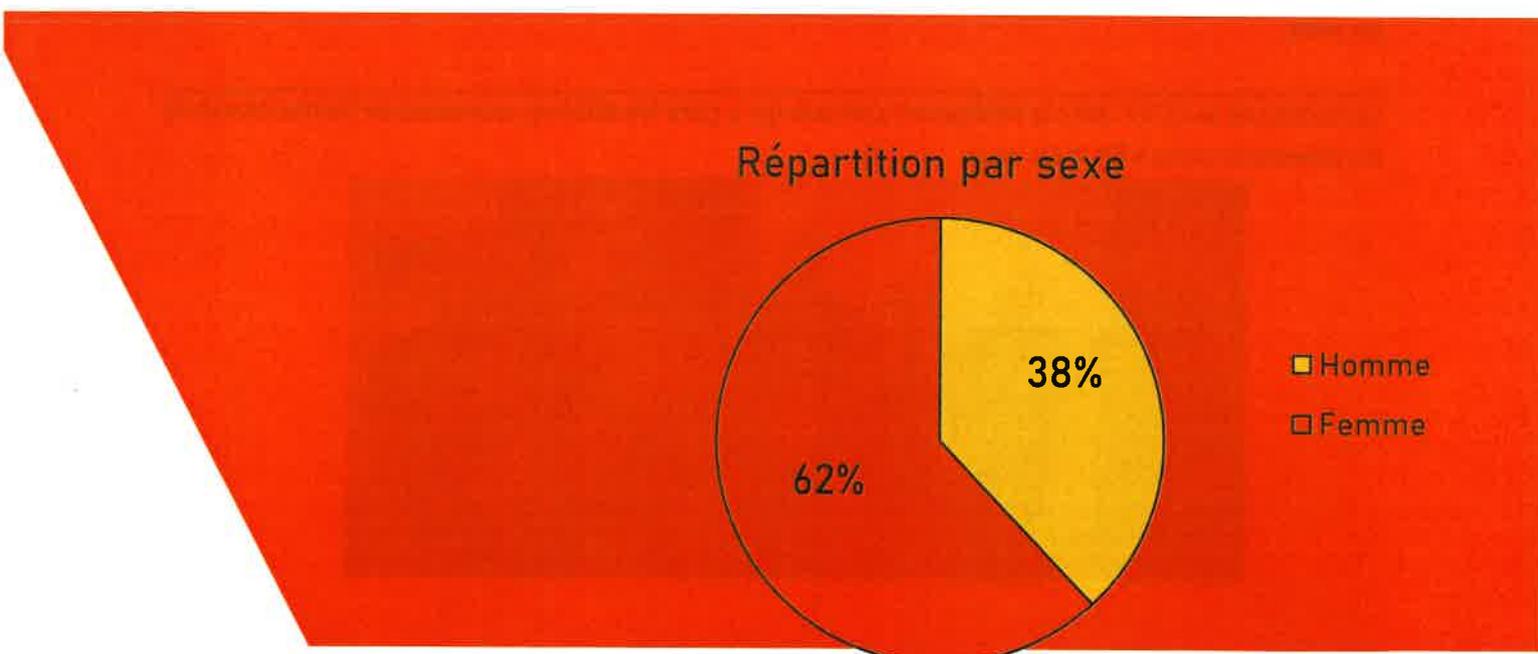
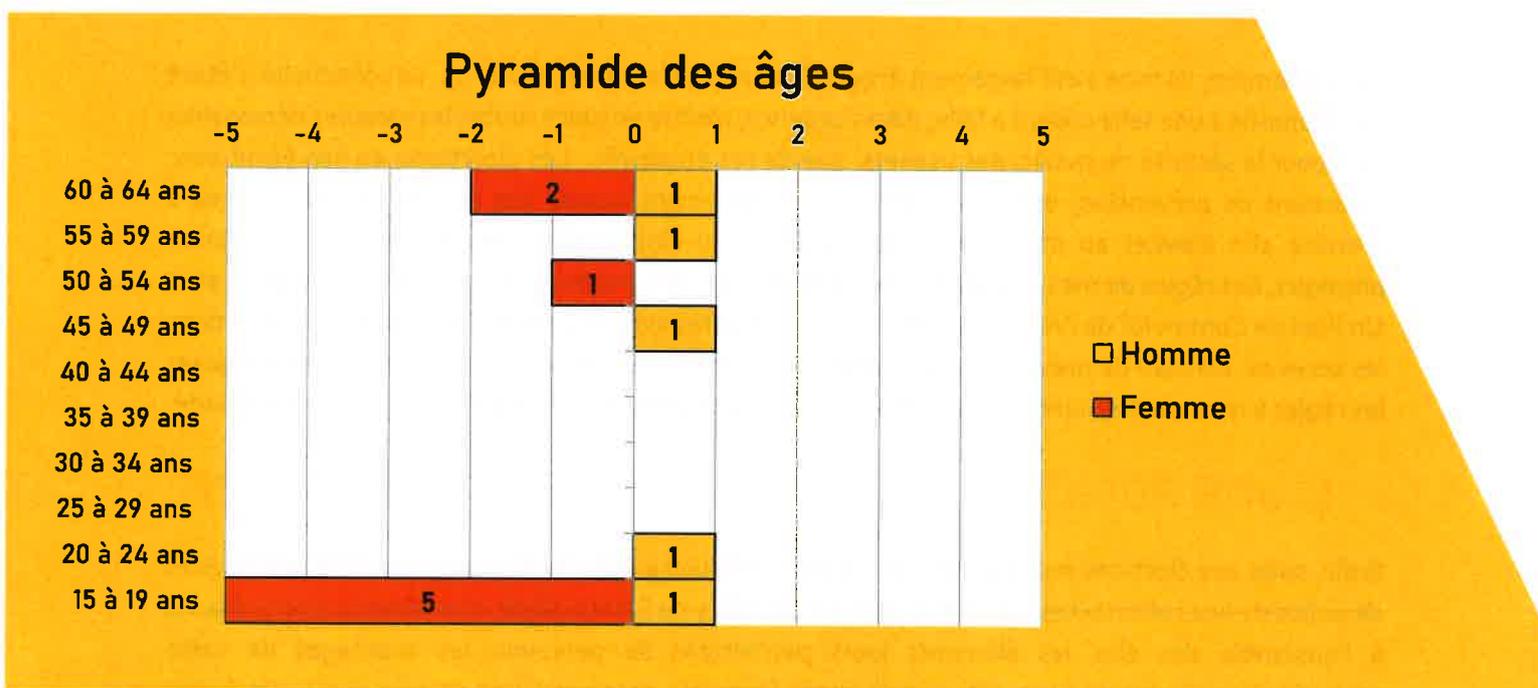
23% des agents sont titulaires de la fonction publique territoriale contre 77% contractuels.

Parmi le personnel contractuel, 40% occupe un emploi permanent et 60% a assuré un emploi saisonnier.

La totalité des agents sont de catégorie C. Seul 1 agent exerce ses fonctions dans la filière administrative, 99% dans la filière technique

A noter que la commune emploie depuis le 1^{er} janvier un agent de la Communauté de Communes du Val d'Argent qui est mis à disposition pour exercer des fonctions d'assistant comptable et budgétaire. Ce personnel n'est pas comptabilisé dans l'effectif de la commune.

La moyenne d'âge du personnel s'établit à 36 ans et l'âge médian à 40 ans.



3. TRAVAUX RH

Début 2020, la partie fixe du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel), a été déployée dans l'ensemble de nos collectivités.

Cette part du RIFSEEP appelée IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) a donc été appliquée, en substitution des autres primes existantes, à l'ensemble des agents. La communication qui a été faite auprès des agents a permis à chacun de bien s'approprier ce nouvel outil indemnitaire.

Il a été complété par la part dite facultative du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) qui a fait l'objet d'une évaluation par les chefs de services, lors de l'entretien professionnel. Son versement intervient par contre en début d'année, le temps nécessaire au retour de l'ensemble des entretiens.

4. 2020 PANDEMIE MONDIALE

Naturellement, l'année a été largement impactée et marquée par le COVID-19. La collectivité n'étant pas préparée à une telle crise, il a fallu, dans l'urgence, mettre en place toutes les mesures nécessaires tant pour la sécurité du public, des usagers, que de ses employés. Les directions, en lien étroit avec l'assistant de prévention, ont ainsi communiqué largement auprès des agents sur les mesures à prendre afin d'éviter au maximum la propagation du virus (rappel des règles de distanciation physique, des règles de mesures sanitaires, de répartition des jauges dans les différents espaces, etc.) Un Plan de Continuité de l'Activité a été mis en place après avis du Comité Technique, et diffusé dans les services. Un plan de prévention pandémie a également été mis à jour avec des fiches expliquant les règles à tenir notamment avec les entreprises qui sont amenées à travailler pour notre collectivité.

5. UNE POLICE INTERCOMMUNALE EN VAL D'ARGENT

Enfin, suite aux élections municipales, une grande réflexion a été menée pour mutualiser les services de police de nos collectivités. Le Chef du service de Police de Sainte-Marie-aux-Mines a ainsi présenté à l'ensemble des élus les éléments leur permettant de percevoir les avantages de cette mutualisation. Ce projet a recueilli un avis plutôt favorable notamment en ce qui concerne la fusion des services de police de Sainte-Marie-aux-Mines et de Sainte-Croix-aux-Mines. Malheureusement, au vu des événements de l'année, le projet n'a pas encore pu aboutir mais devrait être opérationnel en 2021.

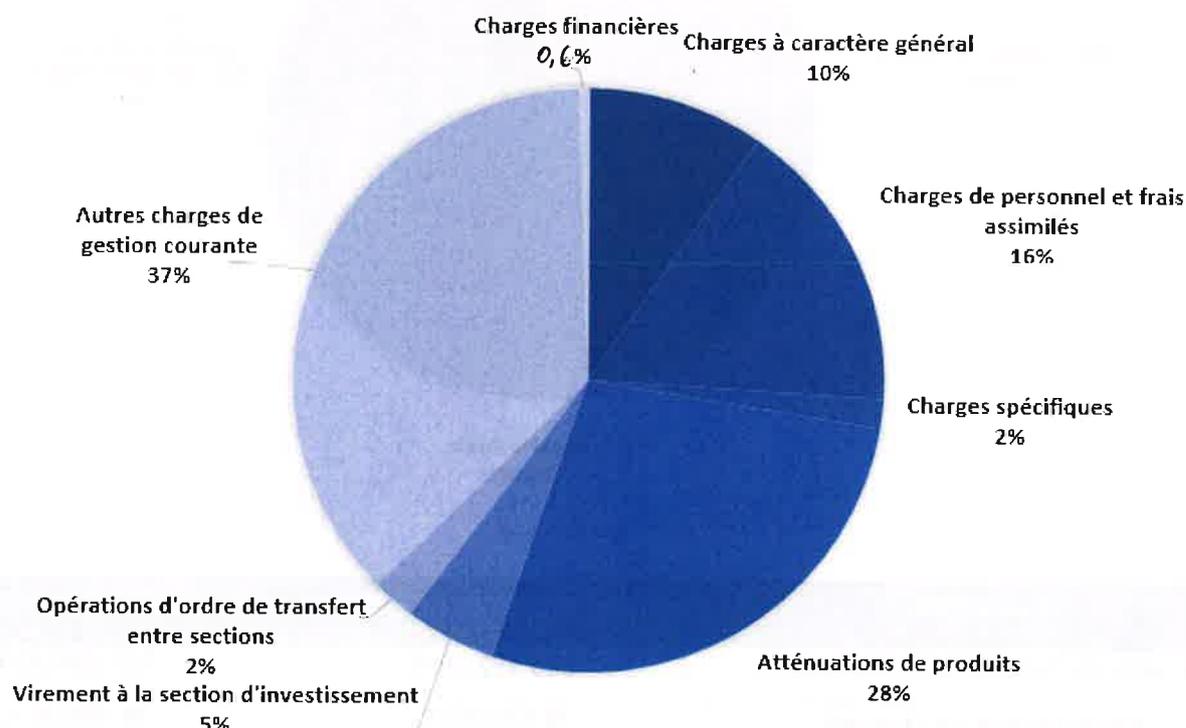
Le bureau de la CCVA avec la délégation spéciale qui a géré les affaires courantes de Sainte-Marie de fin novembre 2020 à fin mars 2021



Finances

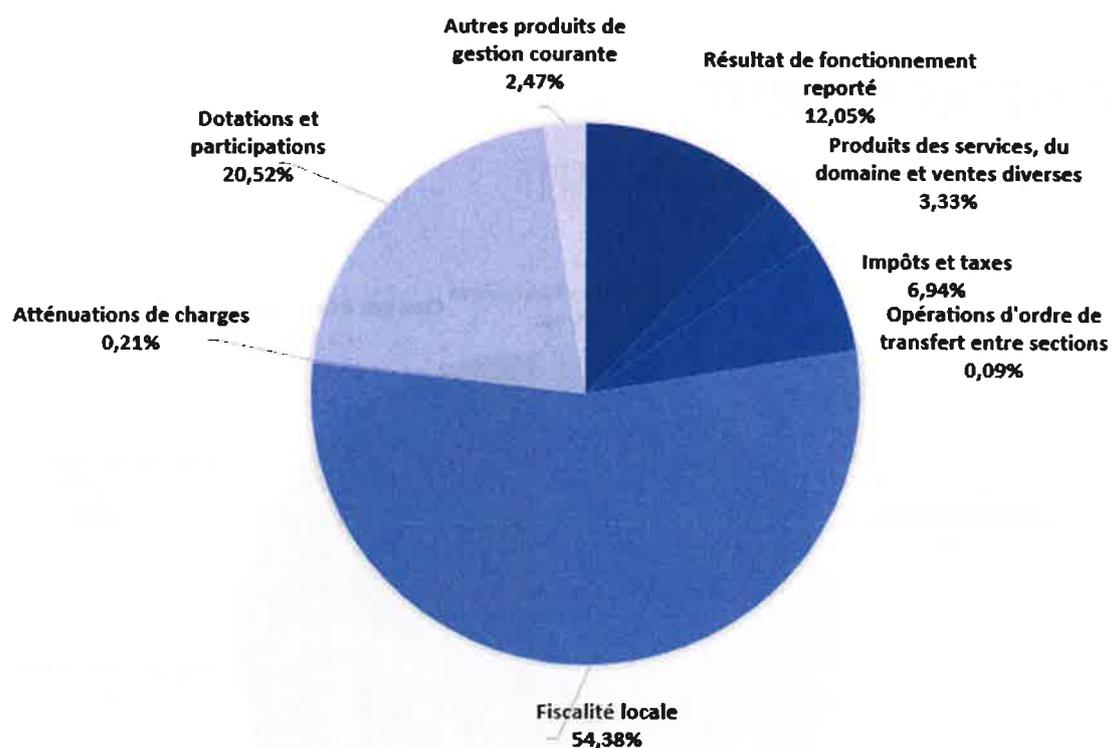
1. FONCTIONNEMENT

Pourcentage de dépenses prévues en 2020



CHAPITRE	DÉPENSES PRÉVUES 2020	DÉPENSES RÉALISÉES 2019
Charges à caractère général	705 389,00 €	617 013,65 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 197 106,92 €	1 124 956,29 €
Atténuations de produits	2 028 866,00 €	1 978 140,19 €
Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €
Virement à la section d'investissement	365 128,10 €	0,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	175 279,26 €	117 105,95 €
Autres charges de gestion courante	2 700 040,35 €	2 237 013,02 €
Charges financières	44 157,71 €	50 282,23 €
Charges spécifiques	119 165,73 €	0,00 €
TOTAL	7 335 133,07 €	6 124 511,33 €

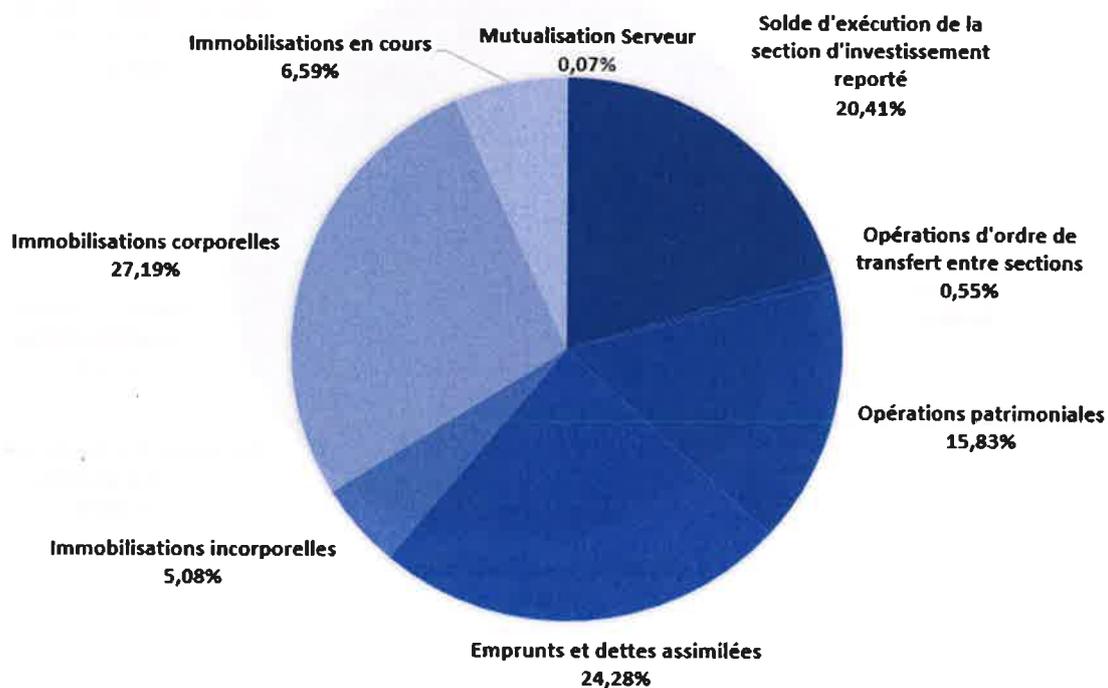
Pourcentage de recettes prévues en 2020



CHAPITRE	RECETTES PRÉVUES 2020	RECETTES REALISEES 2019
Résultat de fonctionnement reporté	883 692,68 €	787 889,30 €
Atténuations de charges	15 500,00 €	15 909,37 €
Allocation personnalisée d'autonomie (CAF)	0,00 €	178 951,87 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 961,39 €	5 268,63 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	244 470,00 €	205 112,67 €
Impôts et taxes	508 967,00 €	508 967,00 €
Fiscalité locale	3 988 891,00 €	4 105 256,68 €
Dotations et participations	1 505 251,00 €	1 328 353,67 €
Autres produits de gestion courante	181 400,00 €	187 145,32 €
Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Produits spécifiques	0,00 €	9 443,26 €
TOTAL	7 335 133,07 €	7 332 297,77 €

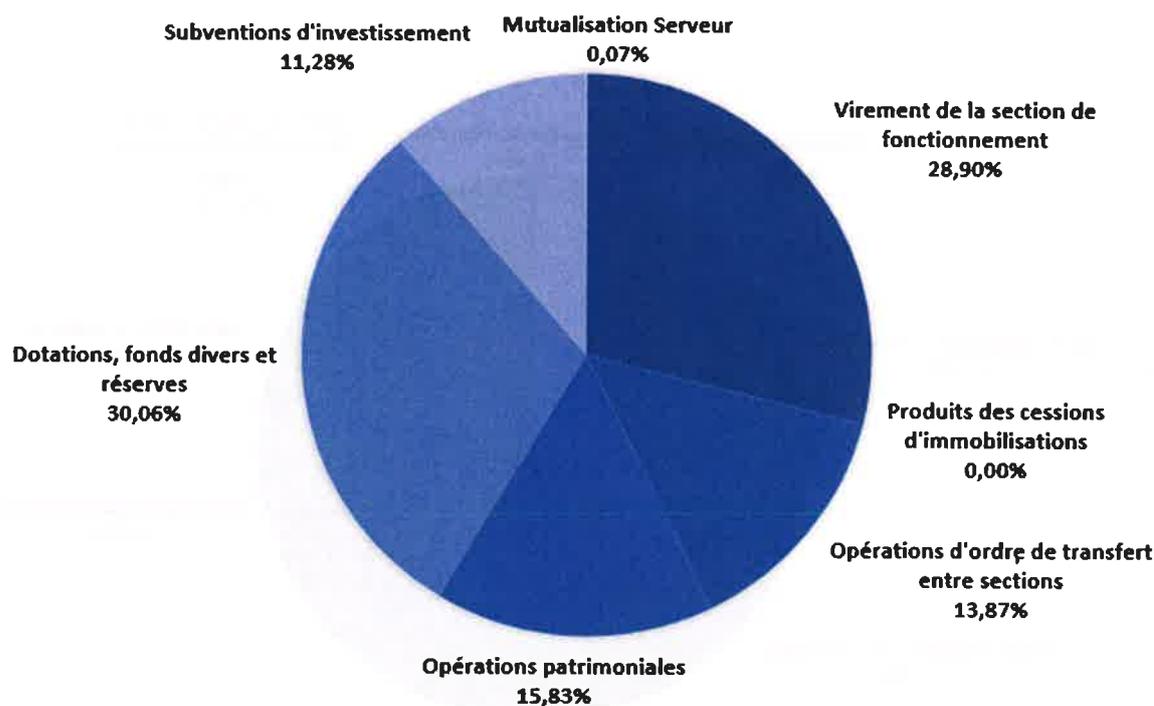
2. INVESTISSEMENTS

Pourcentage de dépenses prévues en 2020



CHAPITRE	DEPENSES PREVUES 2020	DEPENSES REALISEES 2019
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	257 904,14 €	222 832,58 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 961,39 €	5 268,63 €
Opérations patrimoniales	200 000,00 €	0,00 €
Emprunts et dettes assimilées	306 788,82 €	305 438,20 €
Immobilisations incorporelles	64 233,32 €	38 017,58 €
Immobilisations corporelles	343 557,90 €	92 577,22 €
Immobilisations en cours	83 221,34 €	14 898,66 €
Mutualisation Serveur	840,00 €	0,00 €
TOTAL	1 263 506,91 €	679 032,87 €

Pourcentage de recettes prévues en 2020



CHAPITRE	RECETTES PRÉVUES 2020	RECETTES RÉALISÉES 2019
Virement de la section de fonctionnement	365 128,10 €	0,00 €
Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	175 279,26 €	117 105,95 €
Opérations patrimoniales	200 000,00 €	0,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	379 781,50 €	236 380,01 €
Subventions d'investissement	142 478,05 €	67 642,77 €
Mutualisation Serveur	840,00 €	0,00 €
TOTAL	1 263 506,91 €	421 128,73 €

Développement Local

1. ÉCONOMIE

Mise en place du fonds Résistance

Suite à la crise sanitaire, la Communauté de Communes du Val d'Argent s'est associée à la Région Grand Est, à la Banque des territoires et au Département du Haut-Rhin pour aider les entreprises et les associations à surmonter la crise.

Chaque partenaire a ainsi débloqué une somme de 2€ par habitant, soit 19.042€, pour un montant total de 76.168€ pour le Val d'Argent. Cette aide, disponible sous forme d'avances remboursables, sans intérêts ni garantie, permet de venir en aide aux structures rencontrant un problème de trésorerie.

Aucun prêt n'a été demandé en 2020 dans le Val d'Argent, mais le dispositif est prolongé jusqu'en juin 2021 car les effets de la crise se sentiront encore dans les mois et années à venir.

#COVID19 : RÉSISTANCE : UN FONDS DE SOUTIEN AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Sur une initiative de la Région Grand Est, avec le soutien de la Banque des Territoires, des EPCL des Départements :

- Entreprises : soutien de 2.000 à 20.000 euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie
- Associations : soutien de 2.000 à 30.000 euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie

44 M€ POUR UN FOND COMPLEMENTAIRE AUX DEPENSES ENCAISSÉS

AGRI PARTOUT | AGRI ENSEMBLE | ENCOURAGER LA CONTRIBUTION DE L'ACTIVITE

Communauté de Communes du Val d'Argent
Julie Böhr : ccva-devloc@valdargent.com

Grand Est

Adaptation du partenariat avec IAC



En 2020, les projets de création, reprise et de développement d'entreprises ont été ralentis par la crise sanitaire. Aucun prêt n'a été accordé par Initiative Alsace Centrale (IAC) pour des projets situés dans le Val d'Argent. Néanmoins, le partenariat avec la CCVA s'est poursuivi via le Fonds Résistance.

En effet, la CCVA et IAC ont signé une convention en avril 2020 afin de mettre en œuvre le dispositif. La CCVA a ainsi désigné l'association pour assurer l'instruction et le suivi des demandes d'aides déposées par les entreprises du Val d'Argent. Ce partenariat se poursuivra jusqu'à la fin du dispositif.

Soutien aux locataires de la CCVA

Dès le premier confinement, la Communauté de communes était aux côtés de ses locataires, en proposant notamment de mettre en place des reports de loyers pour ceux qui en faisaient la demande. L'Atelier de Guillaume et l'Atelier d'Émeraude ont ainsi pu bénéficier de facilités de paiement (report et/ou mise en place d'un échéancier).

A noter que l'entreprise Rigol'jeux loue un local à la Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier 2020 dans la zone de la Filature à Sainte-Croix-aux-Mines.

Dégrèvement exceptionnel de la CFE

Vu l'ampleur de la crise économique traversée, la Communauté de Communes du Val d'Argent a accordé un dégrèvement exceptionnel de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) 2020 pour les petites et moyennes entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'événementiel.

Les entreprises concernées ont ainsi bénéficié d'un dégrèvement de deux tiers du montant de leur CFE 2020. Aucune démarche n'a été nécessaire ; le dégrèvement a automatiquement été appliqué par le service des impôts.

Cette action représente un effort financier de plus de 16.000€ pour la Communauté de Communes.

Soutien aux restaurateurs



Suite à la fermeture prolongée des restaurants, la CCVA s'est engagée en novembre 2020 aux côtés de l'Association des Commerçants, Artisans et Prestataires de Services (ACAPS) et de l'Amicale des Hôteliers-Restaurateurs du Val d'Argent, dans le référencement des restaurants de la vallée proposant des services de drive et/ou de livraison. Une liste simple et

accessible à tous a ainsi été éditée et mise en ligne via différents canaux (sites Internet, Facebook, etc.). Ce travail s'inscrit dans le prolongement de la liste créée en mars 2020 par l'ACAPS afin de référencer les commerces ouverts lors du premier confinement.

En parallèle pour les fêtes de Noël, l'Amicale des Hôteliers-Restaurateurs et l'Office du Tourisme ont proposé une « Box Découverte Gourmande » afin de favoriser les commandes auprès des restaurateurs du Val d'Argent.

Relance du guide pratique du Val d'Argent

Jusqu'en 2014, la Communauté de Communes éditait un guide pratique référençant l'ensemble des entreprises, des associations et des services présents dans le Val d'Argent. Les informations étant devenues obsolètes, l'ACAPS et la CCVA travaillent en étroite collaboration pour relancer la dynamique et mettre à jour les données. En 2020, plusieurs rencontres ont pu avoir lieu dont notamment une visioconférence organisée le 13 novembre avec l'ensemble des partenaires économiques : CCI, CMA, ADIRA, IAC (Initiative Alsace Centrale), région Grand Est et l'Amicale des restaurateurs du Val d'Argent. L'objectif est de relancer une nouvelle version numérique du guide au courant de l'année 2021.



Premier afterwork des entreprises



L'ACAPS, en lien avec la CCVA, a organisé un premier afterwork des entreprises du Val d'Argent le 14 septembre 2020 sur le parvis de la Villa Burrus. A l'image du guide pratique, celui-ci avait pour but de redynamiser le tissu économique local et de recréer du lien entre les entreprises, et ce d'autant plus avec la crise sanitaire traversée. Cette rencontre a également été l'occasion pour les nouveaux élus de se présenter.

Près de 150 entreprises et une dizaine de partenaires économiques et associatifs ont répondu favorablement à l'invitation. Cette dynamique sera amenée à se poursuivre en 2021 sous différents formats (afterwork, formations, groupe de travail, etc.).

Fin du 1^{er} tremplin vers les métiers du numérique



Depuis 2019, la Communauté de communes, le GRETA, la région Grand Est et la cité scolaire du Val d'Argent ont uni leurs forces pour organiser un tremplin vers les métiers du numérique et de l'industrie à Sainte-Marie-aux-Mines.

Une première formation de 5 mois a débuté en décembre 2019 pour s'achever en mai 2020 et les résultats sont plutôt encourageants. 7 demandeurs d'emploi, sur les 10 initialement présents, ont pu construire leur projet professionnel (poursuite d'études, embauche et même création d'une entreprise). Pour diverses raisons, 2 demandeurs d'emploi n'ont pas pu finir le tremplin et un d'entre eux a choisi de ne pas poursuivre dans le domaine du numérique.

En 2021 un second tremplin est en projet, et à termes, l'objectif est de créer un véritable campus d'excellence autour des métiers du numérique et de l'industrie dans le Val d'Argent.

2. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Moins de déplacements, plus de liens, plus de services !

En 2020, la Fabrique à Projets Ecooparc a lancé un appel à initiatives afin d'accompagner durant 8 mois des porteurs de projets, proposant des services aux habitants et aux entreprises en évitant notamment la mobilité motorisée. « La plus vertueuse des mobilités est celle que nous pouvons éviter ».

En tant que sociétaire de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), la CCVA a participé au comité de pilotage de l'appel à initiatives et elle a particulièrement suivi le projet de tiers-lieu associatif porté par l'association Les Gouttes d'Eau du Val d'Argent, qui a pu bénéficier de l'accompagnement Ecooparc de mai à décembre 2020.

APPEL À INITIATIVES
rurales | sociales | économiques...

MOINS DE DÉPLACEMENTS, PLUS DE LIENS, PLUS DE SERVICES

PROPOSEZ VOTRE CANDIDATURE JUSQU'AU 2 AVRIL 2020 !

VOUS ÊTES un collectif, et avez une idée d'activité économique à impact social ou environnemental ?

VOUS SOUHAITEZ réduire les déplacements pour les habitants ou entreprises de votre territoire ?

VOUS AVEZ besoin de conseils et de méthode pour avancer ?

LA FABRIQUE À PROJETS ECOOPARC VOUS PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT SUR 8 MOIS

Contact : d.riviere@ecooparc.fr

ÉCOOPARC
actuelleur de coopérations économiques locales

Avec le soutien financier de :

Les 20 ans du Gerplan

Le Département du Haut-Rhin a initié en 2000 auprès des structures intercommunales volontaires, une démarche de gestion de l'espace rural et péri-urbain appelée GERPLAN. Après un diagnostic de territoire partagé et une forte concertation, les acteurs locaux (élus, agriculteurs, naturalistes, etc.) élaborent chaque année un programme d'actions et le mettent en œuvre. L'objectif est de concilier localement les intérêts environnementaux, agricoles, paysagers, patrimoniaux, ou encore urbanistiques.



Aujourd'hui, 15 structures intercommunales du Haut-Rhin sont engagées dans la démarche (sur 16),

dont le Val d'Argent, et 2020 marque son 20^{ème} anniversaire. A cette occasion, un photographe a été missionné pour réaliser une exposition photos mettant en valeur les projets réalisés ces 20 dernières années.

Dans le Val d'Argent, deux améliorations pastorales (réouverture paysagère) ont pu être mises en avant, ainsi que les panneaux pédagogiques de la piste cyclable, du Forestum et du Taennchel, les jardins partagés du quartier Zeller de Sainte-Marie-aux-Mines, le magasin de producteurs et les marchés paysans organisés par l'association Patrimoine Paysan de Montagne.



La mobilité au cœur des études

L'année 2020 n'a pas été propice au développement des transports en commun ou du covoiturage, mais à l'inverse, les réflexions autour du vélo ont été boostées cette année en lien avec le PETR Sélestat-Alsace centrale.

Dès mars, plusieurs bornes d'autoréparation ont pu être installées en Alsace centrale dont une à Lièpvre au bord de la piste cyclable, sur le parking poids lourds.

En parallèle, le bureau d'études RR&A a été missionné par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) pour réaliser un schéma directeur vélo. L'étude a débuté en avril 2020 et le rapport final sera remis en début d'année 2021. Celui-ci permettra à la CCVA de repenser la signalétique « de » et « vers » la piste cyclable, d'équiper le territoire de stationnements vélos mais surtout de relancer les réflexions autour de la poursuite de la piste cyclable de Sainte-Croix-aux-Mines à Sainte-Marie-aux-Mines et de Lièpvre à Rombach-le-Franc.



Enfin cette démarche s'inscrit dans la lignée d'une deuxième étude initiée par le PETR en juin 2020 sur la gouvernance et la gestion de la politique de mobilité sur le territoire. En effet, le PETR est un bassin de vie cohérent pour déployer un plan de mobilité ; le PETR correspond au territoire du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), il possède un Plan Global de Déplacement (PGD), ainsi qu'un chargé de mission mobilité pour le mettre en œuvre. En vue de la prise de la compétence AOM (Autorité Organisatrice de la Mobilité) par les Communautés de Communes, il est nécessaire d'étudier la faisabilité de déléguer par la suite la compétence au PETR ; les besoins, les services et les modes de gestion diffèrent d'une Communauté de Communes à une autre. Cette étude va se poursuivre dans les 2/3 ans à venir.

Réhabilitation de la friche MISM



myTERREhappy .

Suite aux échanges entrepris en 2019 avec l'association myTERREhappy, la CCVA et l'association ont signé une convention de partenariat en mars 2020 afin de définir les modalités de collaboration et les engagements réciproques.

A défaut de pouvoir investir directement dans la réhabilitation du site, la CCVA s'est notamment engagée à faciliter l'insertion de l'association sur le territoire, à apporter l'ingénierie dont elle dispose pour accompagner le projet, à échanger régulièrement avec l'association et à mettre en relation l'association avec les partenaires de la collectivité.

Ainsi, la Banque des territoires a pu financer une première étude de faisabilité économique du projet (rendue en septembre) et la région Grand Est s'est engagée à soutenir la collectivité dans ce projet complexe et innovant. Les modalités seront précisées au cours de l'année 2021.

Enfin, la CCVA a sollicité l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) en octobre 2020 afin de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie sur ce projet, mais également sur tous les projets du territoire, autour de la recherche de financements alternatifs. La CCVA ayant une capacité d'investissement très limitée, elle n'est pas en mesure d'assurer la part d'autofinancement nécessaire au développement du projet. La collectivité attend un retour dans les prochains mois.

3. HABITAT ET URBANISME

PLUI

La Communauté de Communes du Val d'Argent a engagé l'élaboration de son PLUI en décembre 2015. Malheureusement, suite à la crise sanitaire et aux élections municipales, le PLUI a été retardé en 2020 et il devrait au mieux entrer en vigueur en début d'année 2023. Les nouveaux membres des commissions municipales et intercommunales d'urbanisme ont été désignés ; l'élaboration du PLUI devrait reprendre au printemps 2021.



Fusion de VAH et de HHA

Dans le cadre de la loi sur l'évolution du logement et de l'Aménagement Numérique (ELAN) qui prévoit le regroupement des organismes de logements sociaux pour atteindre le seuil minimum de 12.000 logements, le Département du Haut-Rhin a validé lors de sa Commission permanente du 11 octobre 2019, la fusion des deux offices publics de l'habitat « Habitat de Haute Alsace » (HHA) et « Val d'Argent Habitat » (VAH). Cette fusion a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2020.

Ce projet de fusion, fondé sur des valeurs communes aux deux offices, s'inscrit dans une volonté partagée de pérenniser le parc locatif social sur le territoire de la Communauté de Communes du Val d'Argent, en renforçant la qualité des services au bénéfice des locataires et demandeurs de logement.

À travers la mutualisation de leurs moyens, ce regroupement vise également à apporter une réponse efficace aux enjeux majeurs de restructuration et de réhabilitation notamment sur le plan thermique.

Suite à cette fusion, Habitat de Haute Alsace dispose d'un patrimoine de près de 10.000 logements.



Fin du PLH du Val d'Argent

En 2014, la CCVA s'est dotée d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) afin de faire le bilan de sa politique passée de l'habitat (élaboration d'un PLH dès 1988 et mise en œuvre de deux OPAH), de réactualiser sa connaissance du marché local et de définir un nouveau programme d'actions.

Outre le fait de rééquilibrer et diversifier l'offre en logement en fonction des disparités territoriales et de la demande, les enjeux du PLH étaient de retrouver une attractivité résidentielle, favoriser la mixité sociale en attirant à nouveau les classes moyennes et supérieures, enrayer le phénomène de logements indignes et de marchands de sommeil, résorber la vacance marquée sur le territoire, proposer une offre de logement adaptée et adaptable à une population vieillissante.

Établi pour 6 ans, le PLH est arrivé à terme en 2020, mais la plupart des problématiques restent d'actualité. C'est pourquoi, la CCVA, sans relancer une nouvelle procédure lourde d'élaboration d'un PLH, va réaliser un bilan de fin de parcours afin de redéfinir un programme d'actions pour les 6 prochaines années.

Lutte contre l'habitat indigne

Afin de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, la CCVA a pris une délibération en décembre 2019 afin de mettre en place le permis de louer sur le territoire. Suite à la crise sanitaire et aux élections municipales, le dispositif n'a pas pu se mettre en place en 2020, mais il reste d'actualité et il devrait démarrer en 2021 ou 2022.

Dès sa mise en place, certains propriétaires devront effectuer une déclaration ou une demande d'autorisation préalable avant toute mise en location de leur logement.

Grâce à cet outil, la CCVA pourra s'assurer que les logements loués dans les secteurs stratégiques ne portent pas atteintes, ni à la sécurité des occupants, ni à la salubrité publique.



Malgré le report du permis de louer, la Communauté de Communes agit d'ores et déjà contre les logements indécents, indignes et insalubres. En effet, un arrêté de péril imminent a été pris par la CCVA en décembre 2020 pour un bâtiment situé dans la rue Jean-Jaurès de Sainte Marie-aux-Mines, suite à un effondrement du plancher de la salle de bains du premier étage. Un relogement était nécessaire et en raison de la défaillance du propriétaire, la Communauté de Communes a dû prendre le relais et se charger du relogement temporaire des locataires. Celui-ci prendra fin quand les travaux de réfection seront achevés et vérifiés.

Labelisation « Petite ville de demain »



Le 1^{er} octobre 2020, l'État a lancé le programme Petites villes de demain qui vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

Il traduit la volonté de l'État de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre les parties prenantes du programme et de contribuer au mouvement de changement et de transformation, renforcé par le plan de relance.

C'est dans ce cadre que la Communauté de Communes du Val d'Argent a exprimé son intérêt pour le programme le 24 novembre 2020, et qu'après sélection, la ville de Sainte-Marie-aux-Mines a été labellisée « Petite Ville de Demain » par la Préfecture du Haut-Rhin le 14 décembre 2020.

2021 sera marquée par la signature d'une convention et l'embauche d'un chef de projet pour mettre en œuvre le programme.

Pôle Culture

Une année hors norme

L'année 2020 est particulièrement marquée par la crise sanitaire autour de la COVID-19. Les conséquences de cette crise sur l'activité des services est considérable et sans précédent. Si l'année a commencé normalement autour des projets prévus à l'agenda, les choses se sont bousculées en mars jusqu'au confinement généralisé du 17 mars 2020.

À partir de cette date, il a fallu repenser complètement l'organisation du travail, nos activités mais également l'accueil du public (dans les périodes où il a été possible) et d'une manière plus générale l'offre faite aux usagers.

Cette situation fut compliquée par la dimension politique sur le plan local puisqu'après une installation du nouveau Conseil Communautaire (largement recomposé) au mois de juin 2020, les élus sainte-mariens ont été démis de leurs fonctions (à la mi-novembre) suite à l'invalidation des élections par le tribunal administratif. Dès lors et dans l'attente de l'organisation de nouvelles élections, plus aucune décision stratégique ou politique n'a pu être prise.

Au niveau de l'activité des services, un retour à une forme de normalité a pu être observé entre juillet et octobre 2020, période pendant laquelle les restrictions sanitaires ont pu être assouplies et les activités culturelles partiellement reprendre.

1. POLITIQUE CULTURELLE

Une année de transition pour notre projet culturel de territoire

L'année 2020 correspond également à la dernière année de mise en œuvre de notre Politique Culturelle Intercommunale (2017 -2020). L'année 2020 devait constituer une « bascule » entre la fin de notre projet et la définition d'un nouveau volet (2021 – 2024) en lien avec la nouvelle équipe intercommunale.

Cependant, les retards pris dans l'installation des élus, les difficultés issues de la crise sanitaire et enfin le blocage politique suite à l'invalidation des élections ont mis à mal le processus de redéfinition de notre projet culturel de territoire. En effet, nous avons pu démarrer le travail avec les élus de la Commission dès le mois de septembre. Cet élan politique fut stoppé quelques semaines plus tard avec

l'invalidation des élections sainte-mariennes et la suspension des élus en fonction.

***Politique Culturelle
Intercommunale
2017-2020
de la Communauté de Communes
du Val d'Argent***

Des rendez-vous manqués

Du contexte décrit plus haut découle une série d'annulations de projets qui n'ont pas pu être déployés sur le territoire. Parmi les plus importants, le projet « Im Wald », prévu au mois de juin avec la Compagnie des Clandestines, en lien avec le Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges et l'association Un Jardin Passionné visait à mettre en valeur le patrimoine naturel et industriel du territoire en investissant le parc de la Villa Burrus avec une déambulation artistique. Le projet de

résidence artistique devait associer un groupe de choristes du Val d'Argent et être proposé à l'occasion du pique-nique musical proposé début juin. Le projet sera reporté en juin 2021.

Début novembre, un projet de résidence de création avec la Compagnie Caravanes a lui aussi été annulé. En partenariat avec Scènes et territoires, le parc naturel Régional du Ballon des Vosges et le CD 68, ce projet visait à travailler autour de la question de l'habitat avec un groupe de bénéficiaires du Centre Médico-Social « Les Fougères ». Il permettait aussi aux habitants et à une classe du lycée professionnel d'y prendre part. Ce projet sera reporté en 2021.

Enfin, le festival Nous sommes Tous d'ici et d'Ailleurs co-organisé avec le Centre Socioculturel et prévu à la mi-novembre a, lui aussi, dû être annulé. Le report doit être discuté avec l'ensemble des partenaires du projet au sein du Comité de pilotage du festival.

Un Pôle Culture qui gagne à être connu

En 2020, nous avons entamé la réflexion vers une mise en valeur du Pôle Culture. En effet, à ce jour, le Pôle Culture, n'existe que dans l'esprit des agents et des partenaires de la CCVA alors qu'il gagnerait à être plus visible et mieux identifié par la population. Cela aurait un effet positif sur l'image et l'attractivité du territoire.

Composé de 4 services (Médiathèque, Labs, Patrimoine, Développement), les usagers ne connaissent que rarement l'ensemble des axes de déploiement du Pôle. Harmoniser la communication des différents services, porter un logo commun, proposer des supports de communication partagés sont autant de pistes qui ont été débattues avec les services et la commission culture en 2020.

2. MÉDIATHÈQUE

Garder le lien avec les usagers

La fermeture de la Médiathèque pendant près de deux mois nous obligé à questionner nos pratiques et à réfléchir collectivement à comment garder le lien avec les usagers de la Médiathèque. Très rapidement, l'outil numérique s'est révélé particulièrement et intéressant à exploiter. Ainsi, comme il ne nous était plus possible de prêter des documents, nous avons réfléchi à comment permettre aux usagers d'avoir encore accès à des contenus littéraires, musicaux et cinématographiques.

Nous avons donc repéré les contenus intéressants en ligne tel que des courts métrages, des livres en lignes, des podcasts mais aussi des initiatives comme des histoires au téléphone ou encore des concerts et spectacles en ligne en vue de les relayer auprès de nos usagers.

Service de prêt sur réservation, sens de circulation et gel hydro-alcoolique



Les périodes d'ouverture de la Médiathèque ont nécessité de nombreuses mesures, souvent évolutives, qu'il a fallu déployer mais aussi contrôler et ajuster au fil de la crise sanitaire.

Si nous avons fonctionné normalement du 1^{er} janvier au 14 mars, la crise sanitaire nous a obligés à une fermeture totale du 17 mars au 21 mai. Nous avons pu ensuite proposer un système de retrait sur commande que nous avons déployé à la « Maison du gardien » afin d'éviter aux usagers d'entrer dans le parc de la Villa Burrus (toujours interdit au public). C'est à partir de cette date que nous avons dû composer avec des protocoles sanitaires spécifiques à notre activité : sens de circulation dans la

« Maison du gardien », vitre en plexiglass entre les usagers et les agents, mise en quarantaine d'une semaine pour les documents, gel et masque obligatoire. Nous sommes restés un peu plus d'un mois à la maison du gardien (du 22 mai au 27 juin) puis, avec la réouverture des parcs au public, nous l'avons rapatrié à la Villa Burrus où il fut proposé jusqu'au 1^{er} août, date de la fermeture estivale.

A la mi-août, après la période de fermeture, les contraintes sanitaires étant allégées, nous avons pu rouvrir complètement la Médiathèque en repensant les espaces de circulation du public dans le bâtiment et en adaptant le système de prêt et de retour. Malheureusement, la situation s'est rapidement dégradée à l'automne et nous avons subi une nouvelle fermeture, beaucoup plus courte (du 30 octobre au 5 novembre) suite au 2^{ème} confinement. Ainsi, nous avons pu rapidement rouvrir la Médiathèque avec un service de retrait sur commande (proposé du 6 au 28 novembre). Au mois de décembre, l'état s'est une nouvelle fois desserré, à l'aune d'indicateurs sanitaires en amélioration. Ainsi du 1^{er} au 23 décembre (avant la fermeture de fin d'année) la Médiathèque est restée ouverte au public avec un protocole sanitaire spécifique visant à respecter les gestes barrière.



Mise en quarantaine des documents

Protocoles changeants et programmation flottante

A partir de la mi-mai et dans le cadre d'une reprise de l'activité, nous avons dû composer avec les protocoles et les règles sanitaires. L'adaptation fut quasi hebdomadaire et ce jusqu'à la fin de l'année. En effet, les règles à respecter ont subi de nombreux ajustements et selon le type d'activité les protocoles ne furent pas les mêmes. Ainsi, proposer une exposition n'appelait pas les mêmes exigences que l'accueil une classe, proposer un spectacle vivant ou encore simplement ouvrir la Médiathèque. Autant de dispositifs à déployer, ajuster et corriger tout au long de l'année au gré des annonces du gouvernement, des interdictions ou des autorisations de la Préfecture.



De manière directement liée, notre programmation a dû, elle aussi, être profondément remaniée. D'annulations en reports, d'adaptations en ajustements, les incertitudes sanitaires tout au long de l'année ont contribué à redessiner intégralement notre agenda. Cela se répercute mécaniquement sur l'offre et la fréquentation de nos animations.

Des indicateurs d'activité en baisse

Au niveau des **animations**, nous avons tout de même proposé 50 rendez-vous à la Médiathèque (contre 107 en 2019) ce qui représente de 53% de l'activité. Au niveau de la fréquentation, la restriction au niveau des jauges entraîne une baisse encore plus forte de l'ordre de 58% pour s'établir à une participation de 1 855 personnes (contre 4 421 en 2019). En septembre, le contexte sanitaire nous a permis de réaliser une vente de documents. Les usagers ont choisi 652 livres et CD sortis de notre

inventaire. A cela s'ajoute les 113 documents vendus à l'occasion de la Nuit de la Lecture en janvier 2020 soit un total de 382,50€ réinjectés dans l'achat de documents.

Les **abonnements** de la Médiathèque ont, eux aussi enregistré une baisse pour s'établir à 662 inscrits (contre 840 en 2019) soit une baisse de 21% des abonnements. D'une manière plus générale, les indicateurs de fréquentation de la Villa Burrus relèvent une fréquentation normale de janvier à mars (un peu plus de 1 000 visiteurs par mois sur les temps d'ouverture au public) et une importante chute ensuite. Les périodes de réouvertures après les confinements n'ont jamais permis de retrouver les niveaux de fréquentation d'avant crise. La baisse de fréquentation est estimée à 50 %.

Les **prêts et les retours** de documents avec 29 361 prêts en 2020 (contre 41 473 en 2019), en baisse de 29%, est un indicateur d'activité qui a mieux résisté à la crise sanitaire et cela pour deux raisons. Tout d'abord, car nous avons immédiatement, dès que cela a été légalement possible, déployé un système de prêt et de retour sur commande (*clic and collect*) favorisant ainsi la continuité de l'activité. Par ailleurs, les abonnés de la Médiathèque ont eu tendance à optimiser leurs opérations et à emprunter un maximum de documents.

Les écoles ont, elles aussi, subi de plein fouet la crise sanitaire mais aussi sécuritaire avec le renforcement du dispositif vigipirate en fin d'année et l'interdiction de sortir de l'enceinte scolaire pendant les temps de classe. Les **accueils de classe** ont évidemment été fortement impactés par ce double phénomène et nous n'avons pu accueillir en 2020 que 45 classes (contre en 90 accueils en 2019) soit une baisse de 68 %. Au niveau de l'école de Sainte-Croix-aux-Mines, en travaux au courant de l'année 2020, nous avons, sur une partie de l'année, mis à disposition nos espaces pour permettre aux enseignants de poursuivre leur travail dans le cadre de la Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) de l'école (fermée pendant la durée des travaux).

Dans ta Bulle : la BD à l'honneur avec le soutien du CNL

À l'occasion du premier confinement, nous avons choisi d'explorer de nouvelles pistes de travail et de réfléchir aux projets que nous pourrions développer dans un futur proche. Rapidement, l'idée de proposer des activités autour de la bande dessinée et du jeune public s'est imposée. En effet, 2020 était annoncée comme l'année de la bande-dessinée par le Ministère de la Culture, et dans ce contexte plusieurs dispositifs d'accompagnement étaient proposés.

C'est ainsi qu'est né le projet "Dans ta bulle ! À la rencontre de la BD" porté par la Médiathèque du Val d'Argent et financé par le Centre National du Livre (CNL) à hauteur de 15 000 euros. Déployé au niveau du secteur jeunesse et à destination des enfants comme des adolescents, les actions proposées pendant l'année avaient vocation à favoriser la lecture auprès du jeune public sur l'ensemble du territoire du Val d'Argent grâce à l'outil privilégié qu'est la bande-dessinée.

En effet, le médium de la bande-dessinée, permet une complémentarité entre aspects visuels et narratifs tout en constituant un support pédagogique d'apprentissage privilégié à la rencontre de plusieurs champs artistiques. Il suscite auprès du jeune public le goût et le plaisir de lire à travers des personnages récurrents auxquels il s'identifie pleinement. Ce support permet également de travailler au renforcement du lien intergénérationnel et apparaît également comme un moyen privilégié pour valoriser le patrimoine et l'histoire locale.

Pour les mêmes raisons qu'évoquées jusqu'ici, toutes les actions prévues dans le cadre de « Dans ta Bulle » n'ont pu avoir lieu. Nous avons essayé de reporter à 2021 tout ce qui pouvait l'être. Nous avons cependant pu proposer 10 animations entre le mois de juillet et le mois d'octobre regroupant 271 personnes.



BD Interactive – octobre 2020 – Villa Burrus

Partenariats

S'il a été plus facile de maintenir les liens avec les services du Pôle Culturel et d'envisager des actions en transversalité comme l'opération « Sur les pas d'Aline » autour de la bande-dessinée éponyme et en lien avec le patrimoine du Val d'Argent ou encore la création d'une exposition intitulée « Femmes du Val d'Argent » présentée à la Médiathèque, les collaborations avec les partenaires externes se sont avérées compliquées.

Malgré tout, à travers cette année particulière, nous avons cherché à maintenir nos liens avec nos différents partenaires quitte à réinventer nos modalités de collaboration. En effet, beaucoup d'opérations menées avec nos partenaires ont été rendues impossibles par les contraintes sanitaires, mais nous avons parfois trouvé des biais pour maintenir les échanges et les liens avec nos publics.

Au niveau des écoles, le planning d'accueil des classes du Val d'Argent a dû être revu de nombreuses fois à l'aune des protocoles imposés aux médiathèques et aux établissements scolaires. De nombreux accueils prévus ont dû être annulés entre interdiction de sortir des écoles, d'accueillir des groupes, de regrouper les écoles ou de prendre un bus. Tant bien que mal nous avons pu réaliser 45 accueils de classes au courant de l'année 2020.



Atelier avec les p'tis débrouillards – octobre 2020 – Villa Burrus

Nous avons poursuivi les accueils des classes internes et externes de l'IMP des Tournesols lorsque cela était possibles (3 accueils réalisés) et avons pu maintenir des temps de lecture sur site en début et en fin d'année.

Les lectures en maison de retraite (Sainte-Marie-aux-Mines et Sainte-Croix-aux-Mines) ont été interrompues au confinement de printemps et n'ont pas pu reprendre. Les lectures de janvier et février se sont néanmoins déroulées normalement. Du côté de l'Apalib de Lièpvre, résidence séniors, nous avons pu poursuivre les lectures (hors confinement de printemps) avec une jauge réduite à 6 personnes.

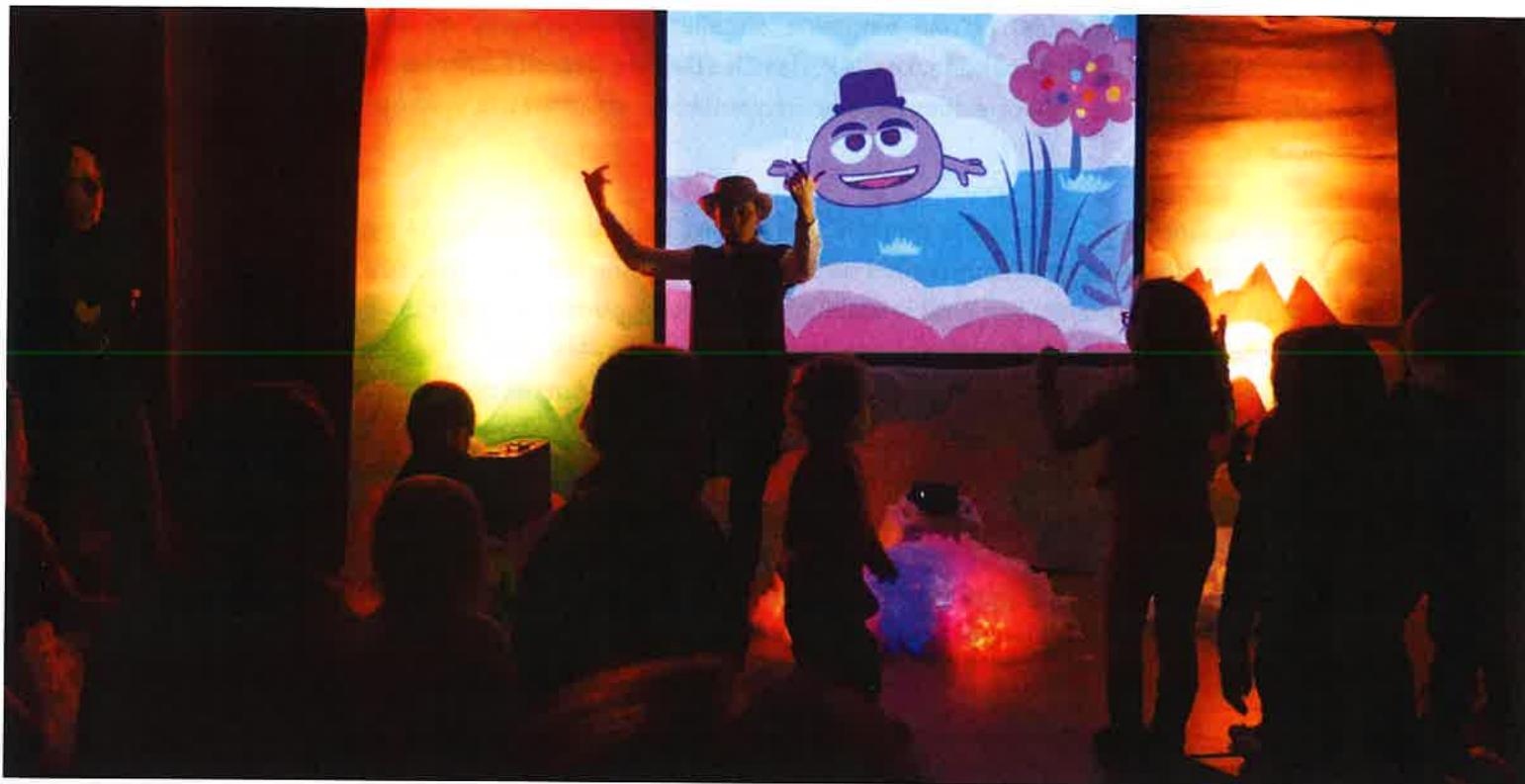
Les projets communs avec le Centre Socioculturel ont également été mis à mal mais nous avons pu maintenir « Ça se passe à la Villa » une journée dédiée aux adolescents et qui s'est articulé autour du « Street Art » et certaines actions dans la cadre du réseau RAM dont la tenue du spectacle « Piou Pioux » au mois de janvier 2020.

L'accueil du dispositif « Par les Villages » de la Comédie de Colmar a pu se faire avec l'accueil du spectacle « Une vie d'acteur » fin septembre au Théâtre de Sainte Marie aux Mines suivie d'une rencontre avec le comédien après la représentation.

A l'occasion de « Dans ta Bulle », nous avons développé un partenariat avec Ciné-Vallée au mois d'octobre autour de la diffusion du film « Yakari » en proposant des animations, des jeux et un concours.

L'association Alsace Nature nous a accompagnés, comme chaque année, pour l'organisation de notre Ballade littéraire proposée cette année à la mi-septembre.

Enfin, nous avons maintenu certaines de nos actions hors des murs de la Médiathèque en allant à la rencontre des habitants. En été tout d'abord avec le dispositif « La Médiathèque prend l'air » dans le parc Jules Simon et le Jardin public de Lièpvre au mois de juillet, avec notre Ballade littéraire ensuite au mois de septembre organisée avec l'association Alsace Nature puis avec une exposition intitulée « L'arbre de l'unité » proposée en décembre sur le parvis de la Médiathèque.



Spectacle Au fil des émotions – février 2020 – Villa Burrus



La Médiathèque prend l'air – juillet 2020 - Lièpvre

Ballade littéraire- septembre 2020

3. PATRIMOINE ET ARCHIVES

Perturbation et adaptation de l'offre d'activités du service patrimoine durant la crise sanitaire

L'activité du service Archives & Patrimoine a été fortement perturbée en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19. Dès le mois de mars 2020, l'ensemble des ateliers pédagogiques et des visites guidées ont été annulés, suite à l'annonce du confinement. 6 visites guidées ont été annulées sur la période mars – juillet, ainsi qu'une vingtaine d'ateliers pédagogiques ou accueil de groupes programmés sur cette même période. Le CIAP – les Clés du Val d'Argent fut fermé durant cette même période, ce qui eut un impact évident sur la fréquentation du site et la visibilité des expositions temporaires.

Durant le confinement, le service a proposé une dizaine de publications sur sa page Facebook, en proposant des albums photos commentés sur le patrimoine industriel et religieux du Val d'Argent. Le confinement a visiblement augmenté la visibilité de ces publications, qui ont touché chacune entre 2 000 et 5 000 internautes en moyenne en fonction des sujets abordés.

La page Facebook du service Patrimoine compte désormais 1386 fans et 1500 abonnés.

Le service a également mis en ligne l'intégralité de ses expositions temporaires au format pdf sur son site internet <https://www.patrimoine.valdargent.com>, afin de donner une lisibilité aux expositions « Femmes du Val d'Argent », et « la 2nde guerre mondiale du Val d'Argent », qui étaient initialement programmées à la médiathèque et au CIAP du Val d'Argent. La page dédiée aux expositions temporaires a gagné un millier de vues supplémentaires avec la période du confinement.



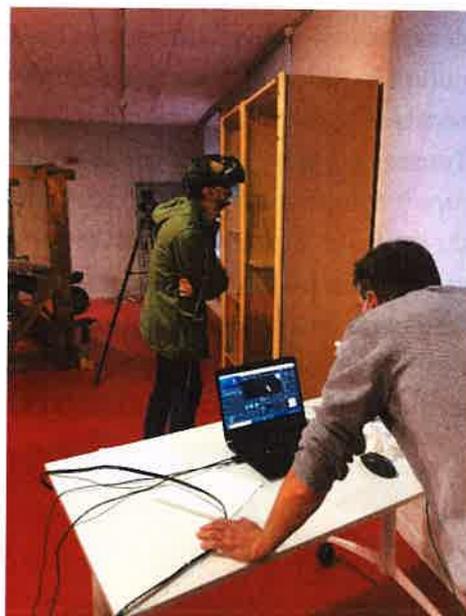
Vernissage de l'exposition « Femmes du Val d'Argent » à la médiathèque du Val d'Argent – mars 2020

Réouverture du CIAP et expositions temporaires

L'activité du service n'a pu reprendre réellement qu'à la fin du mois de juin 2020, avec la réouverture du CIAP le 29 juin. Pour le CIAP, un protocole sanitaire strict fut mis en place, avec l'organisation d'un sens de circulation, port du masque et désinfection des mains obligatoires. L'espace d'exposition temporaire a vu sa capacité d'accueil réduite à 10 personnes en simultané pour le respect des gestes barrières.

Durant l'été, une exposition temporaire sur les bains municipaux de Sainte-Marie-aux-Mines fut proposée au CIAP, retraçant l'histoire de la piscine sainte-marienne, la première piscine chauffée construite en Alsace.

Le CIAP a accueilli 227 visiteurs du 29 juin jusqu'à la fin septembre 2020. En comparaison, 1263 visiteurs ont été accueillis sur la même période en 2019. Cette chute drastique du nombre de visiteurs s'explique notamment par l'annulation du Carrefour Européen du Patchwork et par l'absence d'exposition temporaire de patchworks au CIAP, qui draine en moyenne un bon millier de visiteurs chaque année vers cette structure culturelle.



Le 16 octobre 2020, le CIAP a proposé de faire découvrir le prieuré de Lièpvre en 3D, lors des journées de l'architecture. Ce bâtiment monastique, démoli au 18^e siècle, fut reconstitué virtuellement à l'aide d'un logiciel de création de jeux vidéo, en exploitant les données et documents d'archives disponibles. 16 personnes ont pu découvrir ce projet de reconstitution, à l'aide d'un casque de réalité virtuelle.



Découverte de la maquette virtuelle du prieuré de Lièpvre

Organisation de visites guidées

En 2020, le Pays d'Art et d'Histoire a assuré 27 visites guidées (hors visites théâtralisées) ou accueil de groupes hors scolaires, sur la période juillet à octobre 2020. Elles ont totalisé 385 visiteurs au total.

En raison de la situation sanitaire, les visites guidées furent proposées sur inscription préalable auprès de l'Office du Tourisme du Val d'Argent et en limitant la taille des groupes à 15 personnes, afin de permettre de respect des gestes barrières. En moyenne, 4 visites furent proposées chaque semaine durant la saison estivale, pour découvrir le patrimoine minier, les paysages, le patrimoine industriel textile et le patrimoine militaire.

Toutes les visites proposées ont rencontré du succès et la majorité des créneaux horaires proposés furent complets. On nota en particulier un public régional beaucoup plus présent en 2020, en raison du contexte sanitaire particulier de 2020. Le service Patrimoine innova son offre en proposant des randonnées plus longues à certaines dates, avec un panier pique-nique pris en cours de route. Cette formule a rencontré un bon succès auprès des participants et sera renouvelée en 2021. Le service Patrimoine poursuit également son partenariat avec l'office du tourisme du Val d'Argent en participant à la promotion touristique du territoire lors des pots d'accueil touristiques.



Randonnée découverte au Brézouard – Photo CCVA

Organisation des visites théâtralisées « Paysages et Paysans »

La crise sanitaire du Covid a également perturbé l'organisation des visites théâtralisées en 2020. En temps normal, la préparation des visites théâtralisées démarre au mois de mars avec la conception du scénario et se poursuit jusqu'au mois de juin avec les premières répétitions.

En raison des restrictions sanitaires et l'impossibilité de travailler avec la troupe d'acteurs sur le terrain, la préparation des visites a démarré à l'issue du confinement dans la 2e quinzaine de mai. Les représentations habituelles du mois de juillet ont été annulées pour permettre une préparation sereine du scénario et des répétitions.

Les visites ont porté sur la thématique « Paysages et paysans ». Elles ont retracé l'évolution paysagère du territoire et l'exploitation des ressources naturelles par l'homme, des débuts de la colonisation du Val d'Argent jusqu'à la crise sanitaire du COVID-19.

Organisées sur la voie publique, les visites théâtralisées ont fait l'objet d'une déclaration préfectorale, avec la mise en place d'un protocole sanitaire. Celui-ci prévoyait l'inscription obligatoire des participants, le port du masque obligatoire et la limitation de chaque représentation à une cinquantaine de personnes.

Au final, 4 représentations théâtrales ont été proposées : les 19 et 26 août à 20h et les 19 et 20 septembre à l'occasion des Journées du patrimoine. Au total 223 personnes ont assisté à ces visites.



Aménagement du local archives textiles à la villa Burrus

L'aménagement du local archives textiles au sous-sol de la Villa Burrus est entré dans une phase concrète en 2020. Les travaux de mise aux normes coupe-feu ont été réalisés durant le second semestre 2020 et une première salle fut équipée avec un système de rayonnages mobiles à la fin août 2020. Le mois de septembre 2020 fut consacré au déménagement et à l'inventaire du fonds des archives Edler & Lepavec, qui a intégré désormais les rayonnages. Les derniers rayonnages ont été commandés et seront installés le 23 mars 2021, avec un déménagement des dernières collections sur les mois d'avril et mai.

Au total, le sous-sol de la Villa Burrus pourra accueillir et conserver plus de 600 mètres linéaires d'archives textiles, soit l'équivalent de 3 500 registres et près de 3 millions d'échantillons de tissus, reflétant la production textile du Val d'Argent du 18^e siècle à nos jours.



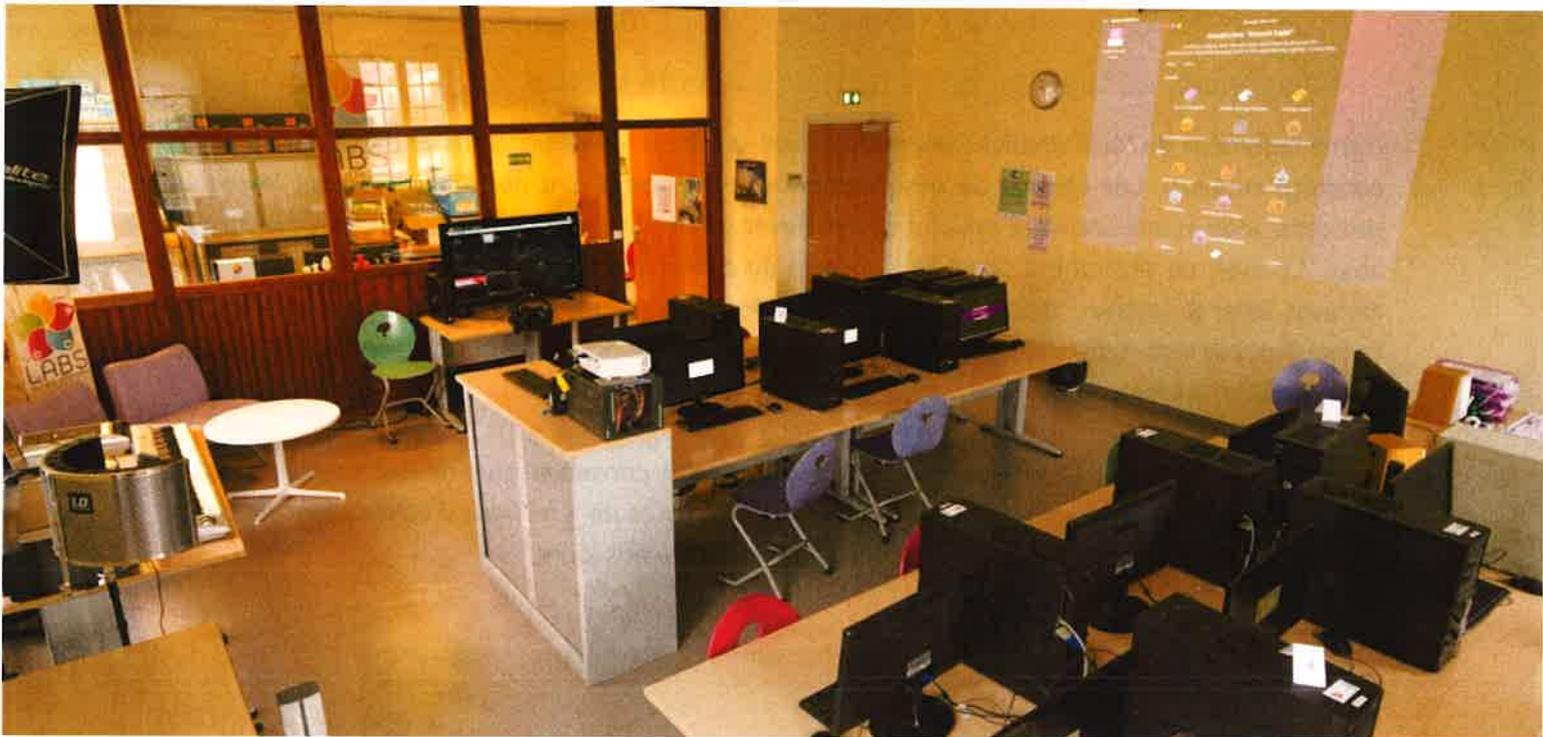
Aménagement du local archives textiles – Photo CCVA

4. LABS

Une transition pour les Labs du Val d'Argent

Frédéric Mulhach, responsable des Labs du Val d'Argent a été mis en disponibilité au mois de décembre 2019. Il était prévu d'évoquer, avec la nouvelle équipe intercommunale, son remplacement. Cependant, le contexte sanitaire et politique a considérablement ralenti cette prise de décision. En 2020, c'est donc Léo Gehin, en charge de la lutte contre la fracture numérique au sein des Labs, qui a assuré l'intérim (permanences d'accueil du public, ateliers informatiques), parallèlement à ses missions au niveau du service patrimoine.

Depuis le 1^{er} décembre 2020, c'est Gabriel Michel qui a pris la responsabilité du service Labs.



Une année marquée par la crise sanitaire

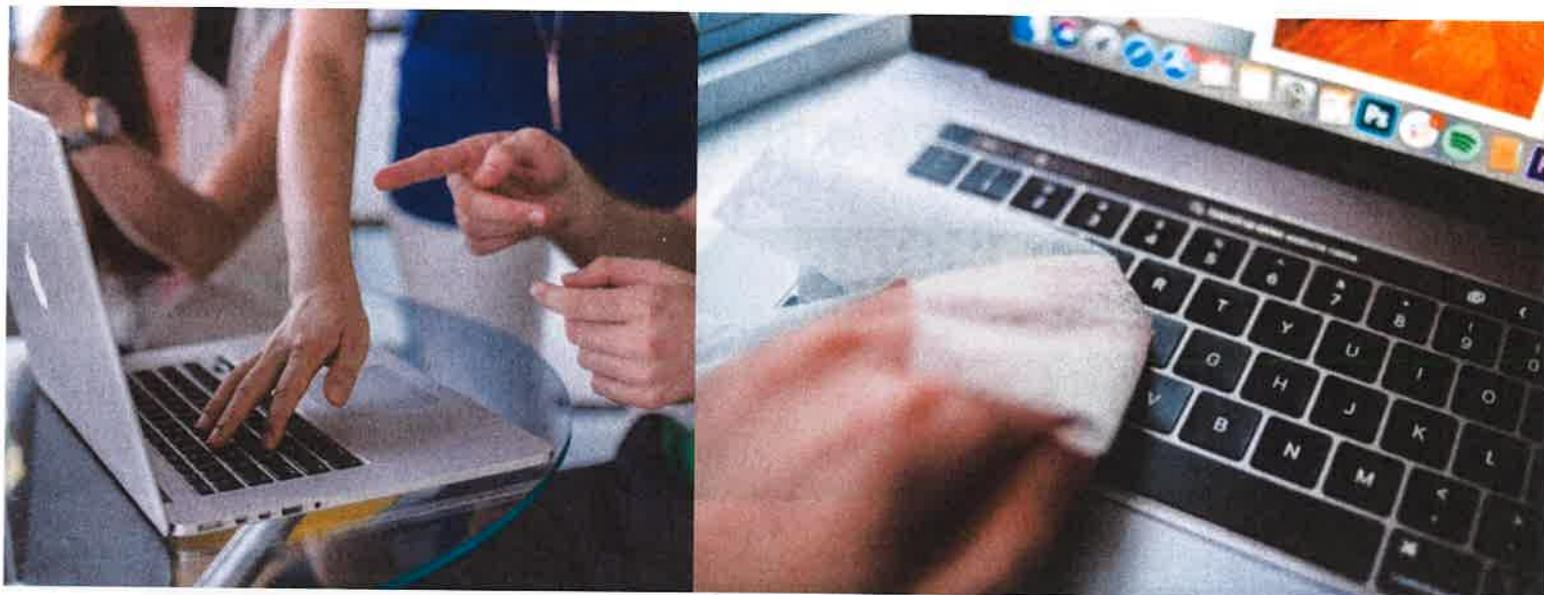
Notre priorité au niveau des Labs fut de maintenir une permanence régulière pour accueillir le public. Au fil de l'année celle-ci s'est stabilisée sur les créneaux de la journée du mercredi et l'après-midi du vendredi où Léo Gehin a assuré un accueil et accompagnement du public.

Parallèlement un programme d'actions autour de l'initiation à l'informatique et l'accompagnement à la vie numérique a été mis en place. Dès le mois de mai 2020, après la période de confinement, nous avons dû revoir l'aménagement l'espace dédié au public en tenant compte des règles sanitaires. Le bureau d'accueil a été déplacé et un sens de circulation a été mis en place. La distanciation sociale a fait passer la jauge d'accueil du public de 12 à 6 personnes.

Ainsi, même si la crise sanitaire a fortement perturbé le programme prévisionnel et les conditions d'accueil du public, nous avons pu maintenir plusieurs actions et partenariats.

Initiation informatique, accueils des scolaires et ateliers thématiques

L'accueil des publics scolaires a pu avoir lieu normalement sur le premier trimestre et ce sont près de 300 élèves qui ont participé à des ateliers dans le cadre des accueils de classe. Plusieurs ateliers à destination du grand public ont également été proposés sur des thématiques diverses telles que le traitement de texte, l'utilisation des réseaux sociaux ou encore l'initiation à la programmation pour les plus jeunes avec le logiciel Scratch.



Parallèlement, les Labs ont continué à proposer des cours d'initiation à l'informatique afin de permettre au plus grand nombre de se familiariser avec l'outil informatique et la manipulation d'un ordinateur.

Dans cette logique, les Labs ont également apporté une aide aux usagers qui souhaitent établir une carte de bus pour les transports scolaires en se positionnant comme le relais technique du secrétariat de la Communauté de Communes pour un accompagnement informatique des usagers. En effet, l'opération doit être validée sur le site internet dédié de la région Grand Est.

Dans le cadre des partenariats qu'ils ont noué, les Labs sont également intervenu auprès des Tournesols (4 ateliers) et du Couarail de Rombach-le-Franc (7 ateliers) afin de proposer des temps d'initiation à l'informatique.

Régie Intercommunale de Télédistribution

1. STATISTIQUES 2020 ARRETÉES AU 20 FÉVRIER 2021

Nombre de contrats clients
VIALIS :

2 460

	01/01/2020	20/02/2021
Clients multi	1 218	1 347
Clients mono	1 205	1 113
Total	2 423	2 460

Évolution du nombre d'abonnés au 1 ^{er} janvier		
2011	2 927	
2012	2 852	
2013	2 768	
2014	2 689	
2015	2 522	
2016	2 352	(Perte clients Val d'Argent Habitat 155)
2017	2 271	
2018	2 399	
2019	2 456	+57
2020	2 435	(Transfert des clients à VIALIS)
2021	2 460	

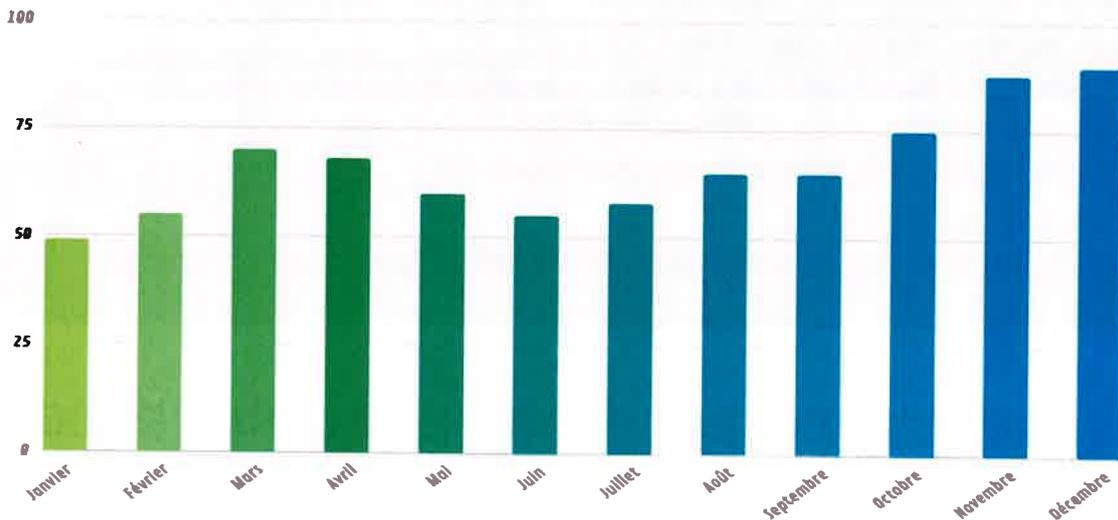


Nous constatons une augmentation du nombre de clients en 2021 (+37 contrats). Nous avons aussi plus de clients qui ont souscrit deux options (+234 clients).

Nous avons 1 459 clients qui ont une offre internet.

ÉVOLUTION DU TRAFIC INTERNET

Par mois sur l'année 2020

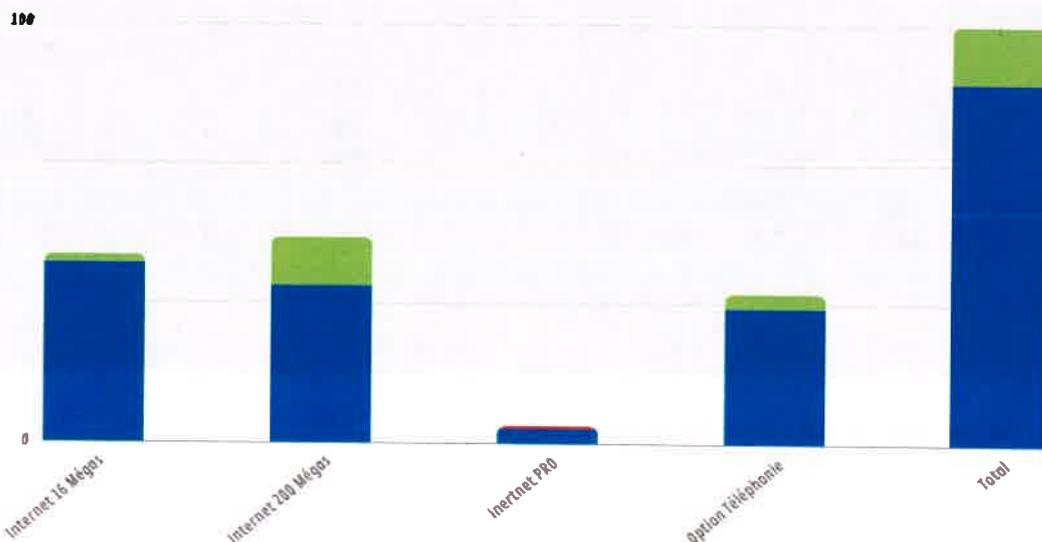


Observations

- Les confinements du 17 mars et du 30 octobre ont engendré des augmentations.
- Le trafic a presque doublé entre janvier et décembre.
- Le réseau de la RIT n'a jamais été saturé durant l'année 2020.
- Début 2021 le routeur internet (CMTS) en tête de réseau à Sainte-Croix-aux-Mines sera remplacé. La capacité en débit du réseau augmentera de 233%.

ÉVOLUTION DES OFFRES INTERNET

Sur l'année 2020



Observations

- L'offre internet 200 Mégas a progressé de 30% et représente 86% des nouveaux contrats Internet.
- L'offre téléphone qui était stable les années précédentes a progressé de 11%.
- Une légère diminution des offres professionnelles.
- Les nouvelles offres suite au partenariat avec Vialis de janvier 2020 ont contribué à cette évolution.

2. ACCUEIL ET GESTION CLIENTS VIALIS À LA RIT

- JANVIER – FÉVRIER - MARS 2020 : migration de la facturation chez VIALIS
- FORMATION du nouveau logiciel client PROCABLE
- GESTION DES APPELS TÉLÉPHONIQUES suite à changement de facturation
- CONFINEMENT PENDANT LA PERIODE PRINTANIÈRE
- MOYENNE DE 220 APPELS TÉLÉPHONIQUES PAR MOIS
- MOYENNE DE 225 MAILS PAR MOIS
- ACCUEIL PUBLIC : MOYENNE MENSUEL DE 75 PERSONNES (abonnés / prospects)

3. INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES DE LA RIT

Interventions chez nos clients (dépannage, raccordement, déconnexion, etc....)

2020	Nombre d'interventions
Janvier	113
Février	91
Mars	36
Avril	32
Mai	50
Juin	84
Juillet	72
Août	152
Septembre	95
Octobre	61
Novembre	61
Décembre	59
Total	906

Une partie de ces interventions sont facturées à VIALIS.

Interventions pour le dépannage et l'entretien du réseau

Infrastructure génie civil

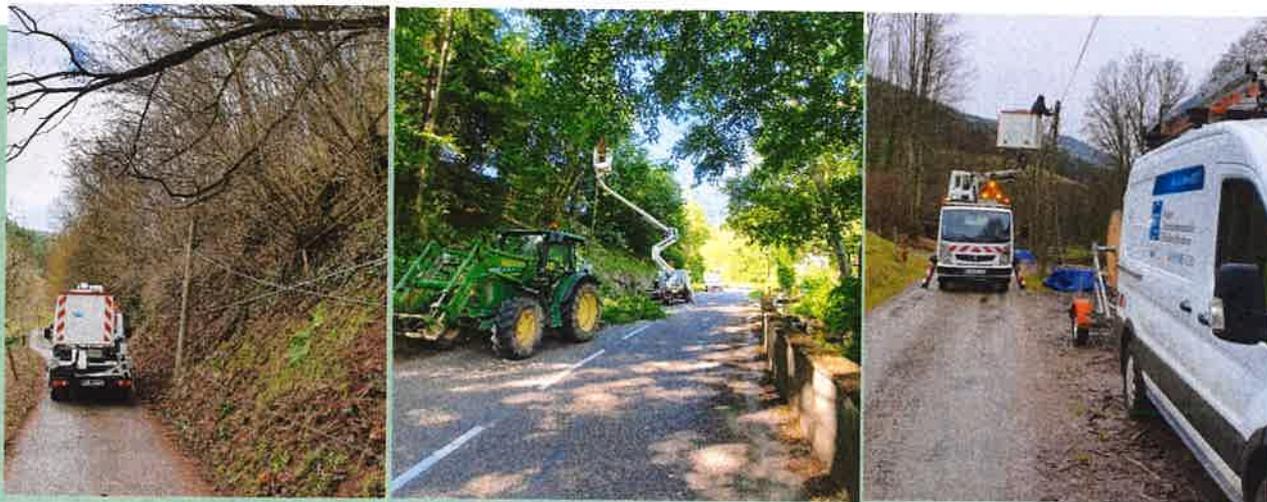
La régie gère un réseau de génie civil (gaines, chambres...) qui s'étend sur 8 communes, de Sélestat à Sainte-Marie-aux-Mines. (Environ 100 km).

Le géo-référencement de ce réseau est terminé. C'est un projet qui a été porté par la RIT. Il nous permet de répondre aux demandes d'intentions de travaux avec précision et professionnalisme.

Nous avons répondu à 193 demandes de renseignements (DT/DICT) ainsi que 23 demandes de travaux urgents (ATU).

Nous louons une partie de ce réseau à d'autres opérateurs. Cette année, nous avons conclu une convention avec ORANGE pour la location d'un PEHD sur la commune de Châtenois et Scherwiller.

Infrastructure réseau



Nous sommes intervenus pour :

- réparer les câbles réseau arrachés suite au passage de camions grumes : deux fois au Petit Rombach et une fois au Rauenthal,
- plusieurs fois pour couper et enlever des branches ou arbres sur les lignes,
- refaire des ancrages sur façades ou poteaux,
- une grosse opération afin de mettre en sécurité notre réseau à la Petite Lièpvre : à deux endroits des arbres étaient tombés sur nos lignes (au vu des risques nous avons dû faire intervenir une entreprise pour couper les arbres et une autre pour sécuriser la circulation pour une dépense totale de 1 682 euros H.T.),
- rénover le réseau au Rauenthal : 500 m de câble changés par la régie,
- remplacer une armoire accidentée à la Bourgonde,
- créer une extension réseau pour un petit lotissement au 43 Grand Rue à Lièpvre,
- étudier le raccordement de cinq habitations au Faurupt.



Réseau fibre optique

Nous avons réalisé :

- le raccordement en fibre optique du théâtre et de la piscine de Sainte-Marie-aux-Mines ;
- le raccordement en fibre optique de la mairie de Lièpvre ;
- l'étude pour le raccordement de la salle Roland Mercier à Sainte-Marie-aux-Mines ;
- l'étude pour le projet de vidéo surveillance de la commune de Lièpvre.

Station

Nous avons réalisé :

- le remplacement de l'onduleur ;
- la mise aux normes de l'installation électrique ;
- le câblage du nouveau routeur C4 ;
- l'entretien des climatiseurs.

Atelier

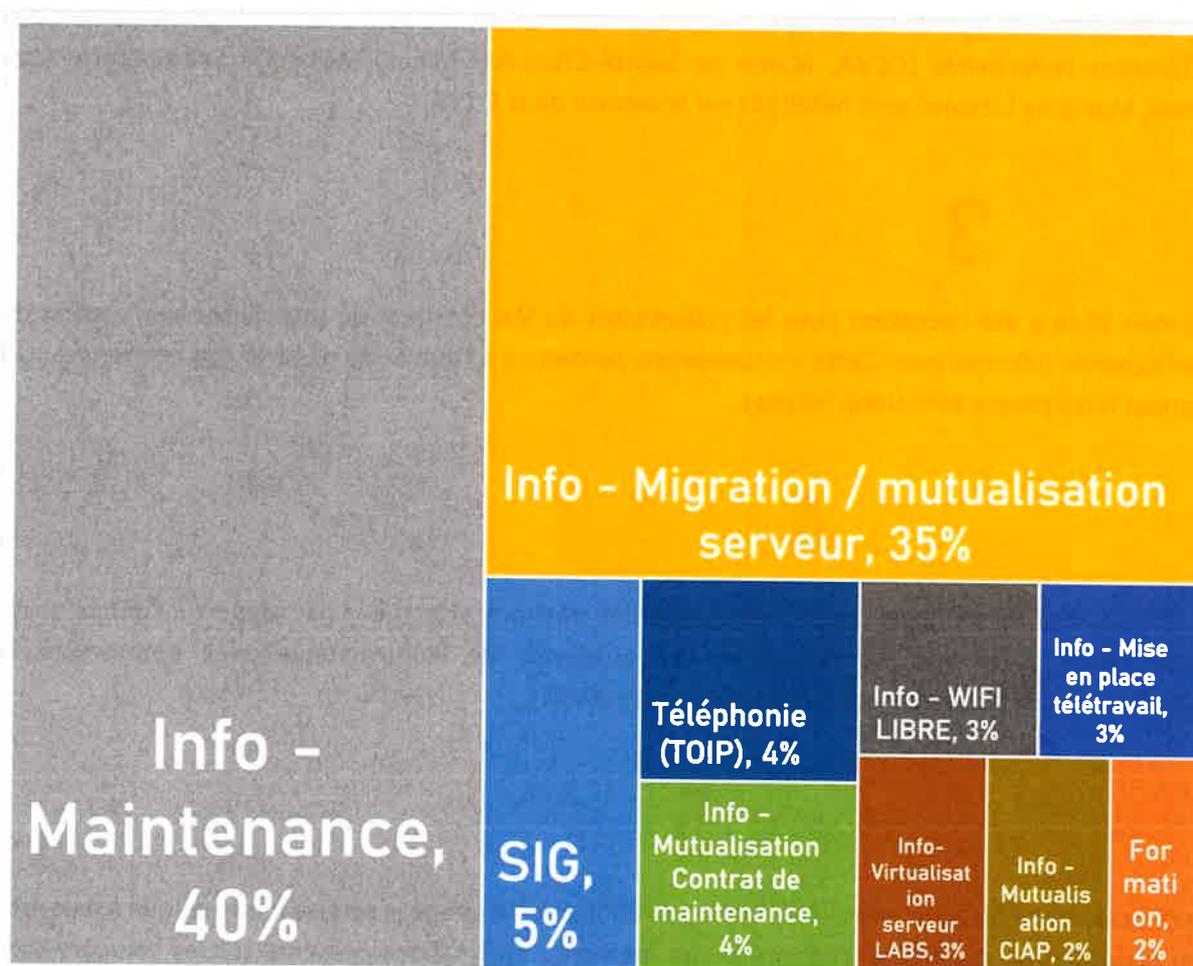
L'agrandissement et le réaménagement de l'atelier sont en cours. Nous avons fait poser la séparation de notre nouveau local de stockage ainsi que la porte.



Informatique / Système d'Information Géographique

Les activités du service informatique / SIG ont été marquées par un certain nombre de travaux durant l'année 2020.

Répartition du temps de travail en 2020



L'informatique monte encore en puissance en 2020 avec près de 90% du temps passé au cours de l'année dédié à cette thématique, le reste du temps ayant servi à l'administration du SIG ainsi qu'au projet de téléphonie sur IP.

1

Le bon fonctionnement des outils informatiques étant primordial pour l'ensemble des collectivités (CCVA, Mairies, Office du Tourisme), la maintenance informatique représente à elle seule près de 40% du temps de travail 2020. Différents problèmes de complexité variable sont traités en interne en lien avec le prestataire informatique de la collectivité.

2

Le projet de mutualisation de l'informatique a continué en 2020 avec l'intégration de la Mairie de Lièpvre et des Services Techniques de Sainte-Marie-aux-Mines sur notre réseau. Ce projet a représenté environ 35% du temps de travail. Désormais l'ensemble des fichiers et logiciels métiers des différentes collectivités (CCVA, Mairie de Sainte-Croix-Aux-Mines, Mairie de Sainte-Marie-Aux-Mines, Mairie de Lièpvre) sont hébergés sur le serveur de la CCVA.

3

L'année 2020 a été l'occasion pour les collectivités du Val d'Argent de mutualiser leur contrat de maintenance informatique. Cette mutualisation permettra à l'avenir de générer des économies. Un premier bilan pourra être établi fin 2021.

4

Le SIG représente une part moins importante des missions effectuées par rapport à l'année 2019. Cette baisse s'explique par la montée en puissance de l'informatique avec notamment la mutualisation de ce service entre différentes collectivités.

5

La crise sanitaire de 2020, avec l'émergence du télétravail, a obligé le service informatique à repenser son architecture. A présent, l'ensemble des logiciels / applications présents sur les serveurs sont accessibles depuis l'extérieur du réseau tout en garantissant la sécurité.

6

Le projet de migration vers la téléphonie sur IP a pu avancer en 2020 sans pour autant aboutir. Différents problèmes techniques rencontrés par le prestataire ont obligé le service informatique à décaler ce projet dans le temps.

7

La Médiathèque du Val d'Argent a été équipée de bornes wifi avec un accès « libre ». Ce projet a été réalisé en interne permettant ainsi de générer de réelles économies pour la collectivité.

8

Le bâtiment du CIAP a été relié informatiquement, par fibre noire, à notre réseau informatique, ce qui a permis à la CCVA de se décharger d'un abonnement internet VIALIS. Cette opération a également été réalisée en interne avec la collaboration des services techniques de Sainte-Marie-aux-Mines.

